

Pour rappel : Claude CAMUS notre employé communal est présent sur notre commune pour une durée hebdomadaire de 14 heures.

Le reste de son temps de travail est réparti comme suit :

- 11 h sur la commune de Bermont
- 5 h pour les bâtiments intercommunaux
- 3 h pour les écoles maternelles
- 2 h pour le RPI

La Mairie de Dorans recrute 1 personne majeure (garçon ou fille) dans le cadre des travaux d'été (entretien espaces verts, petites maintenances...) pour une période de 4 semaines en août.

Merci d'adresser vos candidatures à la Mairie avant le 21 mai 2010.

6- Travaux rue de la Charme

Les travaux progressent rapidement.

Il est rappelé à tous :

- que la rue est en zone 30 Km/h. jusqu'à l'annexe de la Maison du Temps Libre,
- que les parkings sont publics, et non réservés aux riverains.

7- Informations

La Communauté d'Agglomération Belfortaine effectue actuellement sur notre commune :

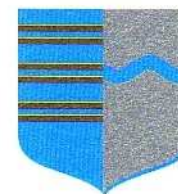
- des relevés sur les réseaux d'assainissement (de jour comme de nuit) et s'excuse par avance des nuisances sonores qui pourraient en incomber aux riverains.
- une étude d'Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) consistant à repérer les logements insalubres (renseignements en mairie).

Dimanche 2 mai 2010 : vide grenier des Camoutchots
S'adresser à Patrice Gauchet 06.86.83.34.89.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 29/03/2010

TERRITOIRE de BELFORT



MAIRIE DE DORANS

10 rue des Lilas, 90400 Dorans – Tél. 03 84 56 10 27

Réunion du 29/03/2010

Excusés: Mme Patricia BAUMLER, Mrs Christian COLEY, Philippe PERRET

Absente: Mme Aline Husson

1- Approbation du Compte Administratif 2009

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à : 283 933 €

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à : 356 863 €

Le total des dépenses d'investissement s'élève à : 201 141 €

Le total des recettes d'investissement s'élève à : 130 875 €

Excédent de fonctionnement : 72 930 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2009 et vote l'affectation des résultats.

2- Budget primitif 2010

Le budget a été voté et s'équilibre :

520 291 € en fonctionnement

371 760 € en investissement

Pour exemple : quelques dépenses obligatoires de la commune

9 000 € : Electricité des bâtiments et de l'éclairage public

27 715 € : Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles

34 236 € : RPI (Ecoles Primaires)

11 800 € : Syndicat des Bâtiments Intercommunaux

3- Taux d'imposition 2010

Le conseil municipal a décidé de maintenir, comme en 2009, une augmentation maîtrisée de 1 % sur la part qui incombe à la commune (à différencier de la part régionale et départementale).

4- Attribution des subventions 2010

Camouchots : 1 800 € Vie Libre : 50 €

Fil d'argent : 650 € Anciens Combattants : 150 €

Athlétic club Châtenois : 100 € Résistance/déportation : 100€

Prévention Routière : 50€

Vaincre la mucoviscidose : 100 €

5- Vandalisme et incivilités dans notre village

Soyez vigilants, des cambriolages ont eu lieu dans notre village et les villages environnants.

Le conseil municipal tient également à informer les habitants de Dorans d'actes de vandalisme commis sur le côté de la mairie (feux contre le mur du bâtiment).

Il est demandé à tous les parents de responsabiliser leurs enfants afin qu'ils ne commettent plus dans notre village d'actes malveillants.

La gendarmerie et les gardes nature ont été informés de ces 2 faits et effectuent des rondes régulières.

6- Employés communaux

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur l'embauche d'un nouvel employé communal en Contrat Aidé financé à 90 % par l'Etat et sur une durée hebdomadaire de 23 heures.

Mr KONJIC sera présent à partir du 6 avril jusqu'à fin septembre.